

Coopérer entre structures pour mettre en place de l'emploi partagé

7 jours – entre novembre 2014 et mars 2015

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les différentes mises en œuvre d'emploi partagé et mesurer les conséquences inhérentes à chacune
- Clarifier la singularité de son projet et de son fonctionnement
- Créer les outils de pilotage nécessaires à la conduite du projet
- Définir les compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet et repérer les besoins d'emploi à partager
- Identifier les conditions de faisabilité de la mise en commun concrète de tâches administratives, de production, de diffusion, de communication, de relations avec le public, techniques.
- Etablir les modalités de mise en œuvre et de pilotage de l'emploi partagé en relation avec le pilotage des activités du projet

PUBLIC CONCERNÉ

- **Profil** : Toute personne, permanente ou intermittente, ayant la charge de concevoir et/ou de conduire le développement d'activités artistiques, culturelles, ou relevant de l'économie sociale et solidaire, et souhaitant partager un emploi. Il est possible de participer à cette formation à plusieurs personnes de la même équipe et/ou en y associant une personne de la structure avec laquelle un partage d'emploi est envisagé.
- **Pré-requis** : Chaque stagiaire doit avoir en charge la conception et/ou la conduite d'un projet envisageant la mise en place d'un ou plusieurs emplois partagés pour sa mise en œuvre.

PROGRAMME

Nous proposons à travers cette formation d'explorer les enjeux sous-jacents aux questions de mutualisation d'emplois qui sont souvent sous estimés. Nous y abordons la singularité et la solidité des structures initiales, la définition des compétences nécessaires au développement, avant d'aborder les conditions de faisabilité de la mise en œuvre d'un emploi partagé, les outils de pilotage de l'activité et de l'emploi concerné.

Suivant les objectifs présentés précédemment, les thématiques principales abordées sont :

- Repérer les différentes formes de groupement et leurs conséquences
- Analyser les éléments fondateurs du projet de la structure
- Explorer la notion d'anticipation et de projection dans l'avenir
- Identifier les compétences professionnelles nécessaires à la mise en œuvre du projet (direction, artistique, administration, technique, communication, relations avec le public, ...), ainsi que leurs conditions de faisabilité
- Définir les choix d'organisation d'équipe en fonction du projet, représenter des schémas d'organisation, définir des profils de poste, des conditions de faisabilité, ...
- Repérer les questions soulevées par la mise en place d'un emploi partagé
- Explorer les modalités juridiques, financières et organisationnelles liées à sa mise en œuvre
- Définir des modalités de recrutement

DEROULE DE LA FORMATION

1^{ère} séquence. 2 jours. Notions de projet, de pilotage, de regroupement

Jour 1. Présentation et exploration de la notion de regroupement, et de l'articulation projet et outils de pilotage

- Présentation des objectifs du stage et des intervenants
- Présentation des stagiaires et attentes vis-à-vis de la formation
- Exploration de la notion de « mise en commun », de partage d'emploi
- Identification de différentes formes de groupement
- Repérage des éléments fondateurs d'un projet et des éléments de contexte dans lesquels il se situe
- Exploration des domaines de pilotage et de leurs conditions de mise en œuvre

Jour 2. Travail sur le projet et sur l'organisation du travail adéquate

- Exposition du projet de chacun, identification de sa singularité
- Projection et la planification dans le temps du projet
- Définition des notions de schéma d'organisation, d'organigramme, de profils de poste, et de conditions de faisabilité

2^{ème} séquence. 2 jours. L'organisation du travail au sein de la structure, les conditions de mise en œuvre de l'emploi partagé

Jour 3. Les compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet et leur répartition

- Exploration des compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet : artistique, direction, administration, production, communication, technique, relation avec le public, pédagogique, ...

Jour 4. La collaboration entre équipes pour la prise en charge de l'emploi partagé

- Repérage des questions à aborder pour la mise en place d'un emploi partagé entre deux équipes ainsi que les outils permettant d'y répondre
- Exploration des modalités de mise en œuvre : juridiques, financières, contractuelles, lieu de travail, répartition, outils de pilotage...

3^{ème} séquence. 2 jours. Les modalités de l'emploi partagé : du recrutement au pilotage du poste et de l'activité

Jour 5. Du recrutement à l'appréciation de l'emploi partagé

- Réalisation d'un profil de poste d'un emploi partagé
- Identification des étapes liées au recrutement et exploration de protocoles
- Protocole d'intégration et d'appréciation

Jour 6. Les outils de pilotage du poste et de l'activité

- Définition des outils de pilotage : protocoles d'encadrement, d'organisation, de suivi du travail
- Exploration de l'organisation technique, de l'aménagement des locaux, du classement, de documents types, de protocoles concrets de travail

4^{ème} séquence. 1 jour. Retours sur la mise en œuvre, bilan de la formation

Jour 7. Atelier d'échanges de pratiques concernant la mise en œuvre, bilan

- Les questions que pose la mise en œuvre concrète
- Etude et ajustements des outils de pilotage produits par les stagiaires
- Bilan de la formation

Travail à fournir entre les sessions

- Entre chaque session, il est demandé au participant d'appliquer, dans la mesure du possible, les outils abordés dans la formation au sein de la structure.

INTERVENANTS

- **Clara Rousseau**, *Codirectrice de La Belle Ouvrage, consultante, formatrice*
- **Isabelle Mérand**, *Coordinatrice des Gesticulateurs*

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Une méthode qui conjugue théorie, pratique et des témoignages professionnels. La présence de stagiaires venant de familles de métiers différents permet d'enrichir les points de vue et les récits d'expérience.
- Une mallette pédagogique relative aux outils de pilotage ainsi que des exemples d'outils professionnels issus de pratiques de terrain.
- L'exposition de principes généraux sur les thèmes traités alterne avec la mise en commun d'expériences et de solutions prenant en compte la singularité des problématiques, du rythme de travail et du style de chacun.
- Conditions de faisabilité : volontariat, confidentialité, présence assidue, bienveillance, écoute réciproque, attitude participative, implication personnelle.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Durée totale : **49 heures répartis sur 7 jours**
- Durée quotidienne : **7 heures**
- Effectif maximum : **9 stagiaires**
- Horaires : **9h30 - 13h00 / 14h30 - 18h00**
- Lieu de formation : 3 rue de Metz – 75010 PARIS
- Interlocutrice : **Carole Tourde**
- Tél. : **+33 (0)1 53 36 76 50**
- Email : **bienvenue@labelleouvrage.fr**
- Modalités de financement : nous contacter, nous vous aidons à établir votre dossier de demande de prise en charge (AFDAS, ...).
- Dates : 12 et 13 novembre, 5 et 8 décembre 2014, 13 et 14 janvier, 3 mars 2015

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation à La Belle Ouvrage **avant le 10 octobre 2014**.
- Entretien téléphonique pour vérifier l'adéquation entre les attentes du stagiaire et les objectifs de la formation.
- Confirmation d'inscription par téléphone et validation du dossier de prise en charge.

Au service des professionnels du secteur artistique et culturel

La Belle Ouvrage
3 rue de Metz
75010 PARIS
01 53 36 76 50
bienvenue@labelleouvrage.fr
www.labelleouvrage.fr